



Rn PAT

Réseau national
Pour un **Projet Alimentaire Territorial**
Co-construit et partagé

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET PLANIFICATION ALIMENTAIRE

POURQUOI ?

- Permettre une traduction concrète des discours et objectifs tournant autour de la question alimentaire.
- Définir des objectifs pour l'avenir du territoire.
- Inscrire durablement les objectifs définis par la stratégie alimentaire du territoire.
- Mettre en synergie les acteurs du territoire impliqués dans la question de l'alimentation et de la gestion du territoire.

COMMENT ?

Quelques hypothèses...

- Articuler politiques de gouvernance alimentaire et démarches de planification.
- Traduire concrètement les stratégies alimentaires territoriales définies au sein des documents de planification (SCoT, PLUi, PLU...), en créant des mesures, en définissant des plans d'actions pour l'avenir du territoire.
- Définir des stratégies et objectifs pour l'ensemble des secteurs de la filière alimentaire, de l'amont à l'aval (de la production à la gestion des déchets, en passant par la logistique, le transport, la commercialisation...).

AVEC QUI ?

Quels acteurs mettre autour de la table pour définir une politique de planification alimentaire ?

- Les agences d'urbanisme.
- Les acteurs institutionnels : Chambres consulaires, acteurs publics, collectivités territoriales...
- Les acteurs privés : acteurs du monde agricole, entrepreneurs, acteurs de la transformation et de la distribution, de l'agroalimentaire, de la restauration...
- La société civile et les réseaux associatifs.

TERRAINS ETUDIÉS :

- Etude des SCoT de 9 territoires témoins.
- Etude des travaux des agences d'urbanisme impliquées sur la question alimentaire (en cours).
- Enquête de terrain plus poussée pour Nantes, Lyon et Chambéry (en cours).

